

Textes types pour les réseaux sociaux

- Au lancement le 15 décembre 2021

« Reconquérir l'eau de pluie pour la ville et ses habitants ! Pour le SyAGE, la gestion des eaux pluviales est depuis longtemps une priorité ! Pour réduire le ruissellement, lutter contre les inondations et les pollutions, recharger les nappes phréatiques... Il partage cette ambition avec les autres acteurs franciliens de l'assainissement qui se sont mobilisés pour lancer un appel à contributions « **Aménageons avec la pluie** » auprès de tous les porteurs de projets d'aménagement, ou d'initiatives locales, respectueux du cycle naturel de l'eau. A la clef, les lauréats bénéficieront d'un accompagnement et d'une valorisation de leur projet. Vous souhaitez candidater, rien de plus simple ! Rejoignez-nous sur <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/amenageons-avec-la-pluie-2021> et laissez-vous guider. »

- En cours

« Depuis longtemps, le SyAGE est convaincu que la gestion des Eaux Pluviales à la parcelle ne peut qu'apporter des bénéfices aux habitants : rafraîchissement de nos villes, maîtrise des inondations, rechargement des nappes phréatiques, préservation du milieu naturel. Cette conviction est partagée par tous les acteurs franciliens de l'assainissement. Si vous-même souhaitez promouvoir un projet d'aménagement respectueux du cycle naturel de l'eau, rejoignez-nous en participant à cet appel à contributions « aménageons avec la pluie » en cliquant sur <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/amenageons-avec-la-pluie-2021> »

« Depuis longtemps, le SyAGE a fait de la gestion des eaux pluviales à la parcelle, une de ses priorités et promeut cette démarche auprès des collectivités, des aménageurs et même des particuliers. Vous souhaitez promouvoir un projet d'aménagement respectueux du cycle naturel de l'eau et au service des habitants et de la biodiversité ? Vous souhaitez être accompagnés dans l'élaboration d'une initiative locale et citoyenne en matière de transformation des espaces urbains ? Alors, venez concourir à l'appel à contributions « **Aménageons avec la pluie** » avant le 31 mars 2022 en cliquant sur <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/amenageons-avec-la-pluie-2021> ». Nous sommes impatients de vous connaître !

Savez-vous que l'eau de pluie est une ressource pour la ville et les habitants ? Vous êtes porteurs d'un projet d'aménagement, ou d'une initiative locale, respectueux du cycle naturel de l'eau et vous souhaitez être accompagné ou en faire la promotion ? Alors rejoignez-nous sur <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/amenageons-avec-la-pluie-2021> ». Vous avez jusqu'au 31 mars pour candidater, faite vite !

- A la clôture le 31 mars 2022

« Vous avez été nombreuses et nombreux à participer à la première édition de l'appel à contributions 2021 « **Aménageons avec la pluie** » lancé en décembre par le SyAGE et les autres acteurs franciliens de l'assainissement, et nous vous en remercions. Nous vous donnons rendez-vous très prochainement pour découvrir les lauréats qui bénéficieront d'un accompagnement et d'une valorisation de leur projet exemplaire en matière de gestion de l'eau de pluie dans nos villes ! »